

Paris, le 25 avril 2016

## **ASSEMBLEE GENERALE MIXTE 2016**

### **Modalités de mise à disposition des documents préparatoires**

Les actionnaires de BOURBON sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) qui se tiendra le jeudi 26 mai 2016 à 15h00 au Musée Dapper, 35 bis rue Paul Valéry, 75116 Paris.

L'avis de réunion valant avis de convocation à l'Assemblée Générale Mixte comportant l'ordre du jour et le texte des projets de résolutions qui seront soumis au vote des actionnaires ainsi que les modalités de participation à cette Assemblée, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 20 avril 2015.

Cet avis est disponible sur le site internet de BOURBON :

<http://www.bourbonoffshore.com/fr/assemblee-generale-mixte-2016>

Les documents prévus par l'article R.225-83 du Code de commerce sont intégrés dans le Document de référence 2015, également disponible sur le site internet de BOURBON, et tenus à la disposition des actionnaires selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur, au siège social de BOURBON, 33 rue du Louvre, 75002 Paris.

Les autres documents et renseignements concernant l'Assemblée Générale Mixte seront tenus à la disposition des actionnaires, selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur.